



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

*L'environnement  
au quotidien*

\*\*\*\*\*

## PROCES-VERBAL DU COMITE SYNDICAL

DU 23 JUN 2023

\*\*\*\*\*

Le Vendredi 23 JUN 2023 à 17 heures 30', Salle Polyvalente de COHADE, s'est réuni le Comité Syndical du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE sous la Présidence de Monsieur Pierre RAVEL, Président en exercice, avec l'ordre du jour suivant :

- Présentation du Rapport d'Activité pour 2022.
- Délibérations : Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Élimination des Déchets pour 2022 – Marché Public de service d'Assurances – Prestation de surveillance humaine sur la Déchèterie de BRASSAC LES MINES – Dépôt d'une candidature auprès de CITEO pour l'optimisation de la collecte des emballages ménagers et papiers graphiques – Distribution gratuite d'un second composteur aux usagers en faisant la demande – Signature d'une convention avec les Etablissements « Le Dégommoir » – Décisions modificatives n°1.

Assistait à cette réunion Monsieur Serge BATISSE Directeur du S.I.C.T.O.M. Etait excusé l'U.F.C. QUE CHOISIR d'ISSOIRE.

### Etaient Présents pour les Communautés de Communes :

• **AUZON COMMUNAUTE** : MAGAUD Jean-Paul (CHASSIGNOLES), NEGRE Guyaume (FRUGERES LES MINES), FANGUIN Christelle (LEMPDES SUR ALLAGNON), FOURET Raymond (SAINTE FLORINE), COMTE Michel (SAINT HILAIRE), OLEON Michel (SAINT VERT), BARD Yann (VERGONGHEON), CAILLAUD Christophe (VEZEZOUX).

• **BRIOUDE SUD AUVERGNE** : SENEZE Dominique (AGNAT), GAY Henry (AUTRAC), GIBELIN Pascal (BLESLE), CATINOT Christine (BOURNONCLE ST PIERRE), DUNIS Michel (COHADE), CHAPOUL Dominique (FONTANNES), POUGHEON Myriam (FRUGIERES LE PIN), BON Patrice (JAVAUGUES), TEILHOL Michel (LAMOTHE), PIROUX Pascal (LAVAUDIEU), BOUCHE Laëtitia (LORLANGES), BONY Josiane (LUBILHAC), BONNATERRE Sébastien (SAINT ILPIZE), SERRE René (SAINT LAURENT CHABREUGES), HALFON André (TORSIAC), MOSNIER Nicolas (VIEILLE BRIOUDE).

• **RIVES DU HAUT-ALLIER** : MOURLAIX Thibault (ALLY), BOMPARD Roland (CERZAT), TESTUD Arnaud (CHANTEUGES), VICARD Bernard (CHASTEL), BUMB Aloïs (CHILHAC), PASSEMARD Pascal (COUTEUGES), MARTIN Alain (LA CHOMETTE), MARCET Jean-Michel (LAVOUTE CHILHAC), SAGNOL Laurent (PAULHAGUET), FRIARD Jacques (PINOLS), CORDIER Pierre (PRADES), DEPIEDS Louise (SAINT CIRGUES), SALLE Michel (SAINT DIDIER SUR DOULON), GARNIER Alain (ST GEORGES D'AURAC), BOUCARD Amandine (SAINTE MARGUERITE), ATTARD Yves (SIAUGUES STE MARIE), CUBIZOLLES Jean-Marc (VALS LE CHASTEL), EYNARD Hubert (VILLENEUVE D'ALLIER), CHABANON Philippe (VISSAC AUTEYRAC).

• **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : GONTHIER Emmanuel (ANTOINGT), PELISSIER Patrick (APCHAT), ROBEQUIN Gilles (AUGNAT), COURRIOL René (AULHAT-FLAT), HILLAIRE Francis (AUZAT LA COMBELLE), RIOU Loïc (BERGONNE), RYCKEBOER Christian (BRASSAC LES MINES), EYTARD Bernard (CHAMPAGNAT LE JEUNE), JACQUET Marie-Laure (CHARBONNIER LES MINES), DIRAND Lionel (LE BROC), MALLET Jean-Louis (MONTPEYROUX), RAVEL Pierre (NONETTE-ORSONNETTE), DELCOURT Jean-Pierre (RENTIERES), CHOSSIÈRE Michel (SAINT BABEL), BOURG François (SAINT GERMAIN LEMBRON), COURTY Pierre (SAINT JEAN ST GERVAIS), HOSPITAL Bernadette (SAINT MARTIN D'OLLIERES), FANJUL José (SAINT REMY DE CHARGNAT), LANSARD Denis (SUGERES), CROUZILLAT Irène (VICHEL).

• **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : FEUNTEUN André (AUTHEZAT), BONHOMME Marie-Josèphe (LA SAUVETAT), GRANGIER Régis (SALLEDES), FROMAGE Catherine (VIC LE COMTE).

Etaient Représentés : (procurations) pour les Communautés de Communes ou Agglo :

**RIVES DU HAUT ALLIER** : GONZALEZ MARTINEZ Patrick (BLASSAC), BERTONI Lydie (MAZERAT AUROUZE), CHEVALIER Martine (MERCOEUR),

**AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : CORREIA Emmanuel (ANZAT LE LUGUET), GOMEZ Jean-Marc (ROCHE CHARLES LA MAYRAND),

**Secrétaire** : Madame FROMAGE Catherine

Monsieur le Président, après appel des délégués, constate en présence des délégués présents, l'absence de quorum.

Il déclare que conformément à l'Article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical ne peut pas délibérer, la majorité de ses membres en exercice n'assistant pas à la séance.

Le Président présente tout de même à l'Assemblée les différents éléments prévus à l'ordre du jour. Il précise qu'une nouvelle convocation sera adressée aux délégués pour une prochaine réunion.

Arrêté le 06 OCTOBRE 2023,

Le Président,  
Monsieur Pierre RAVEL



La secrétaire de séance,  
Madame Catherine FROMAGE

